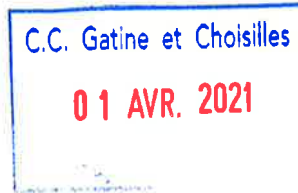




Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

CENTRE-Val de Loire

Indre-et-Loire



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINE
CHOISILLES – PAYS DE RACAN
Le Chêne Baudet
37360 SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER

Tours, le 31 mars 2021

Objet : Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Neuillé-Pont-Pierre

Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis le 19 mars 2021, le dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Neuillé-Pont-Pierre.

Conformément aux articles L 132-7, L 132-9 et L 153-40 du Code de l'Urbanisme, nous accusons réception du dossier et nous vous informons que ce projet n'appelle aucune remarque de notre part.

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président de la Chambre de Métiers et de
l'Artisanat Centre-Val de Loire,

Gérard BOBIER